



Commune de
Juprelle

Note de synthèse de la séance du Conseil communal du 14 mai 2024

1. - Communications ;
2. - Marché de Travaux - Remplacement des velux au complexe Hendrix - Approbation de la dépense ;
Une infiltration d'eau par le toit a été constatée au complexe Hendrix. Les travaux doivent être réalisés rapidement pour éviter préjudice aux locataires.
Montant de l'attribution options comprises: 4.080,00 € 21% TVA comprise
3. - Marché de Travaux - PIC/PIMACI - Cheminement piétons et vélos entre Voroux-lez-Liers et Juprelle - Approbation des conditions et du mode de passation – Modifications ;
Le 20 février 2024, le Conseil a approuvé les conditions du marché pour la création d'un cheminement piétons et vélos entre Voroux et Juprelle.
Subsides demandés à PIC (Plan d'investissement communal) / PIMACI (Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité). Programmation 2022-2024.
** Lot 1 (PIMACI), estimé à 508.630,50 € hors TVA ou 615.442,91 €, 21% TVA comprise ;*
** Lot 2 (PIC), estimé à 19.060,00 € hors TVA ou 23.062,60 €, 21% TVA comprise.*
Le montant global estimé de ce marché s'élève à 527.690,50 € hors TVA ou 638.505,51 €, 21% TVA comprise.
Le projet a été transmis au SPW pour approbation. Le 26 avril 2024, le SPW a remis un avis défavorable sur le projet présenté.
Le cahier des charges sera modifié par le bureau d'étude C² Project en fonction des remarques reçues. Ensuite, le projet sera de nouveau soumis au SPW pour approbation.
4. - Batopin - Concession pour un kiosque extérieur – Décision ;
Il est demandé au conseil d'approuver la convention de concession destinée à l'installation d'un kiosque extérieur "GAB" (guichet automatique bancaire) rue du Flot Guillaume à Fexhe-Slins.
5. - RESA - Assemblée générale 5 juin 2024 - Décision ;
Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur le contenu des points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée dont objet.
6. - SWDE - Assemblée générale du 28 mai 2024 – Décision ;
Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur le contenu des points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée dont objet.
7. - UVCW – Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2024 – Décision ;
Il est demandé au Conseil de marquer son accord sur le contenu des points constituant l'ordre du jour de l'assemblée dont objet.
8. - Personnel communal – Statut pécuniaire – Article 22 bis § 1 - Modification ;
L'article dont objet est modifié en ce sens : "Son utilisation sera également autorisée en dehors du territoire de la Belgique. Les frais du carburant utilisé pour les trajets réalisés en dehors du territoire belge seront à charge des agents".

9. - Personnel communal – Statut pécuniaire – Article 22 bis § 2 – Modification ;
L'article dont objet est modifié en ce sens : "Le véhicule pourra également être utilisé par l'agent à des fins privées sur le territoire belge. Si l'agent est occupé dans une activité professionnelle complémentaire en dehors de sa fonction au sein de l'administration communale, il ne pourra, en aucun cas, être fait usage du véhicule dans le cadre de cette activité".
10. -Personnel communal – Règlement de travail – Annexe 3 – « 6. Personnes de contact » - Modification ;
L'article dont objet est adapté afin de désigner les nouvelles personnes de contact pour les matières informatiques au sein de l'administration communale.
11. -Enseignement communal - Déclaration de vacance d'emplois au 15 avril 2024 en vue de nominations définitives – Ratification ;
Déclaration de vacance d'emplois au 15 avril 2024 en vue d'éventuelles nominations définitives au 01er avril 2025.
12. -Compte annuel de la fabrique d'église de JUPRELLE - Exercice 2023 – Approbation ;
Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014, le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.
13. -Compte annuel de la fabrique d'église de LANTIN - Exercice 2023 – Approbation ;
Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014, le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.
14. -Compte annuel de la fabrique d'église de PAIFVE - Exercice 2023 – Approbation ;
Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014, le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.
15. -Compte annuel de la fabrique d'église de VOROUX-LEZ-LIERS - Exercice 2023 – Approbation ;
Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014, le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.
16. -Compte annuel de la fabrique d'église de WIHOGNE - Exercice 2023 – Approbation ;
Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014, le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.
17. -Compte annuel de la fabrique d'église de FEXHE-SLINS - Exercice 2023 – Approbation ;
Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014, le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.
18. -. Compte annuel de la fabrique d'église de SLINS - Exercice 2023 – Approbation ;
Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014, le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.
19. -Compte annuel de la fabrique d'église de VILLERS-SAINT-SIMEON - Exercice 2023 – Approbation ;
Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014, le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.

20. -Fabrique d'Eglise de VOROUX-LEZ-LIERS – Nouvelle composition – Prise d'acte ;
Il est demandé au Conseil de prendre connaissance de la nouvelle composition du Conseil de Fabrique d'Eglise de Voroux-lez-Liers.
21. -Finances communales - Compte de l'exercice 2023 – Arrêt ;
Il s'agit de l'arrêt des comptes 2023 de la commune de Juprelle reprenant divers résultats comptables ainsi que l'ensemble des recettes et dépenses effectuées durant l'année 2023.
22. -Finances communales - Rapport accompagnant le compte de l'exercice 2023 - Prise d'acte ;
Il s'agit du rapport au compte annuel 2023 prévu par le CDLD dont le Conseil communal prend acte.
23. -Finances communales - Modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2024 – Décision ;
Il s'agit de l'arrêt de la modification budgétaire de l'exercice 2024 injectant notamment le résultat du compte 2023 ainsi que diverses adaptations tant en dépenses qu'en recettes.
24. -Finances communales - Compte de fin de gestion - Arrêt ;
Il s'agit du compte de fin de gestion au 30/04/2023 du Directeur financier sortant.

Huis clos